



Séparation et garde d'enfant

Par **soleil76**, le **15/06/2010** à **12:17**

Bonjour, je suis une maman d'une petite fille de 2 ans. elle n'a jamais vécu avec son père car il m'a trompé pendant la grossesse. j'ai refais ma vie, mon compagnon a 2 enfants ce qui nous en fait 3. Il doit être muté à la Réunion, pour raison professionnelle. Le papa de ma fille peut-il s'opposer à ce que ma fille vienne avec moi et le reste de la famille. Le papa a lui aussi l'autorité parentale, il a un droit de garde un week-end sur deux, le mardi soir et la moitié des vacances scolaires, décision du JAF l'année dernière. Si mon compagnon n'accepte pas cette mutation il peut être licencié. Devons-nous être pacsés ou pas ? Je vous remercie d'avance de porter attention à ma question